

TROISIÈME TRIMESTRE DE 2016 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE DES RÉSULTATS RECORD POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2016

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2016 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <u>rbc.com/investisseurs</u>.

TORONTO, le 24 août 2016 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net record de 2 895 millions de dollars pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2016, en hausse de 420 millions de dollars, soit 17 %, par rapport à un an plus tôt, et en hausse de 322 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent. Nous avons également annoncé aujourd'hui une hausse de 0,02 \$, ou 2 %, de notre dividende trimestriel, qui passe à 0,83 \$ par action.

Exclusion faite d'un profit après impôt de 235 millions de dollars découlant de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC (notre entreprise d'assurance habitation et automobile) à Aviva Canada Inc. (Aviva), le bénéfice net, qui s'est chiffré à 2 660 millions de dollars⁽¹⁾, a augmenté de 185 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces résultats rendent compte de l'excellent bénéfice du secteur Gestion de patrimoine, qui a bénéficié de l'intégration de City National Bank (City National), de la vigueur du bénéfice du secteur Marchés des capitaux et du bénéfice accru des Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une baisse des résultats du secteur Assurances, exclusion faite du profit découlant de la vente, et du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie, l'exercice précédent comprenant un mois supplémentaire de résultats. Nos résultats rendent également compte des avantages de la gestion de l'efficience à laquelle nous prêtons encore toute notre attention. Notre position de capital a été solide, affichant un ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, calculé conformément à l'accord de Bâle III, de 10,5 %.

Comparativement au trimestre précédent, exclusion faite du profit découlant de la vente mentionné ci-dessus, le bénéfice net a augmenté de 87 millions de dollars, ou 3 %⁽¹⁾, en raison surtout de la hausse du bénéfice de la plupart de nos secteurs. Les résultats rendent compte de l'amélioration de la qualité du crédit, notre ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances étant de 0,24 %, en baisse de 12 points de base, en raison surtout d'une réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances relative au secteur du pétrole et du gaz.

« RBC a enregistré un troisième trimestre record, dégageant un bénéfice déclaré de plus de 2,8 milliards de dollars, et de 7,9 milliards de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice. Ce résultat témoigne de la force de notre modèle d'affaires diversifié et de notre gestion disciplinée des risques et de l'efficience. Notre position de capital solide nous a permis de racheter 292 millions de dollars d'actions ordinaires au troisième trimestre, et j'ai le plaisir d'annoncer une augmentation de 2 % de notre dividende trimestriel, a déclaré Dave McKay, président et chef de la direction de RBC. Nous continuons de nous concentrer sur notre gestion prudente des risques et des coûts tout en innovant afin de rehausser l'expérience client et de procurer une valeur durable à nos actionnaires. »

Troisième trimestre de 2016 par rapport au troisième trimestre de 2015

- Bénéfice net de 2 895 millions de dollars (en hausse de 17 % par rapport à 2 475 millions de dollars)
- Bénéfice dilué par action de 1,88 \$ (en hausse de 0,22 \$ par rapport à 1,66 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires² de 18,0 % (en baisse de 10 points de base par rapport à 18,1 %)
- Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie de 10,5 %, calculé en vertu de l'accord de Bâle III (en hausse de 40 points de base par rapport à 10,1 %)

Résultats excluant l'élément précisé⁽¹⁾ : Troisième trimestre de 2016 par rapport au troisième trimestre de 2015

- Bénéfice net de 2 660 millions de dollars (en hausse de 7 % par rapport à 2 475 millions de dollars)
- Bénéfice dilué par action de 1,72 \$ (en hausse de 0,06 \$ par rapport à 1,66 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 16,5 % (en baisse de 160 points de base par rapport à 18,1 %)

Cumul annuel pour 2016 par rapport au cumul annuel pour 2015

- Bénéfice net de 7 915 millions de dollars (en hausse de 6 % par rapport à 7 433 millions de dollars)
- Bénéfice dilué par action de 5,13 \$ (en hausse de 0,14 \$ par rapport à 4,99 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 16,5 % (en baisse de 240 points de base par rapport à 18,9 %)

Résultats excluant les éléments précisés⁽¹⁾ : Cumul annuel pour 2016 par rapport au cumul annuel pour 2015

- Bénéfice net de 7 680 millions de dollars (en hausse de 5 % par rapport à 7 325 millions de dollars)
- Bénéfice dilué par action de 4,97 \$ (en hausse de 0,05 \$ par rapport à 4,92 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 16,0 % (en baisse de 260 points de base par rapport à 18,6 %)

Les résultats et les mesures excluant les éléments précisés sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Mesures hors PCGR à la page 3 du présent communiqué.

² Cette mesure n'a pas de sens normalisé en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2016.

Les éléments précisés à la page 3 sont : Au troisième trimestre de 2016, un profit de 287 millions de dollars (235 millions après impôt) découlant de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva et, au deuxième trimestre de 2015, un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine qui a donné lieu à la reprise d'un écart de conversion comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres.

Rendement des secteurs d'exploitation au troisième trimestre de 2016

Le bénéfice net du secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** s'est établi à 1 322 millions de dollars, en hausse de 41 millions, ou 3 %, par rapport à un an plus tôt. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est élevé à 1 284 millions de dollars, en hausse de 45 millions, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète surtout la croissance du volume et des revenus tirés des services tarifés à l'échelle de la plupart des secteurs d'activité. Ces facteurs ont été atténués par un rétrécissement des écarts de taux, une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et une augmentation des coûts liés à la croissance des activités. Le bénéfice net du secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis a atteint 38 millions de dollars, en baisse de 4 millions de dollars par rapport à il y a un an.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises est en hausse de 25 millions de dollars, ou 2 %. Le bénéfice net des Services bancaires canadiens a augmenté de 43 millions de dollars, ou 3 %, grâce surtout à l'incidence positive de facteurs saisonniers, y compris le fait que le trimestre considéré compte quelques jours de plus, et à la hausse des revenus tirés des services tarifés et à la croissance des volumes. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une hausse des coûts liés à la croissance des activités et un rétrécissement des écarts de taux. Le bénéfice net du secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis a fléchi de 18 millions de dollars à cause surtout d'une baisse des revenus de change et d'un ajustement comptable cumulatif net défavorable.

Le bénéfice net du secteur **Gestion de patrimoine** s'est établi à 388 millions de dollars, en hausse de 103 millions, ou 36 %, par rapport à un an plus tôt, surtout en raison de l'intégration de City National, laquelle a contribué à hauteur de 82 millions de dollars au bénéfice net, et des avantages tirés de nos activités de gestion de l'efficience. Exclusion faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles et des frais d'intégration de 29 millions et de 12 millions de dollars après impôt, respectivement, l'apport de City National au bénéfice net est de 123 millions de dollars

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 2 millions de dollars, ou 1 %, surtout en raison de la hausse du bénéfice généré sur la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, qui rend compte de l'appréciation du capital, et d'une hausse du bénéfice de City National découlant surtout de la croissance des prêts, ces facteurs étant atténués par la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'est établi à 364 millions de dollars, en hausse de 191 millions par rapport à il y a un an. Exclusion faite du profit après impôt de 235 millions de dollars résultant de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile, comme il a été mentionné plus haut, le bénéfice net correspond à 129 millions de dollars, en baisse de 44 millions de dollars⁽⁴⁾, ou 25 %, en raison principalement d'une diminution du bénéfice généré sur les contrats de rente au Royaume-Uni en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui comprenait un nouveau contrat, et de l'augmentation des coûts liés aux sinistres, qui se sont chiffrés à 10 millions de dollars, en raison des incendies de Fort McMurray en mai 2016. Ces facteurs ont été atténués par le comportement favorable des titulaires de police d'assurance vie.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net est en hausse de 187 millions de dollars. Exclusion faite du profit découlant de la vente dont il a déjà été question, le bénéfice net a régressé de 48 millions de dollars⁽⁴⁾, ou 27 %, ce qui reflète une baisse des profits liés aux investissements et une augmentation des coûts liés aux sinistres attribuable essentiellement aux incendies de Fort McMurray en mai 2016. De plus, les données du trimestre précédent tenaient compte d'une économie d'impôt. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le comportement favorable des titulaires de police d'assurance vie et une baisse des coûts liés aux sinistres relatifs aux produits de rétrocession vie.

Le bénéfice net du secteur **Services aux investisseurs et de trésorerie** s'est établi à 157 millions de dollars, en baisse de 10 millions, ou 6 %, par rapport à un an plus tôt, car le résultat des Services aux investisseurs pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent tenait compte d'un mois supplémentaire de bénéfice de 42 millions de dollars (28 millions après impôt). Pour le trimestre considéré, la hausse du bénéfice tiré des activités de financement et de gestion de liquidités qui résulte du resserrement des écarts de taux et des fluctuations des taux d'intérêt a été partiellement contrebalancée par des investissements d'ordre technologique accrus et une baisse des revenus générés sur les exécutions d'opérations de change.

³ Le résultat de City National, compte non tenu de l'amortissement des immobilisations incorporelles et des frais d'acquisition et d'intégration, est une mesure hors PCGR qui permet au lecteur de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Mesures hors PCGR à la page 3 du présent communiqué.

Les résultats et les mesures excluant le profit résultant de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Mesures hors PCGR à la page 3 du présent communiqué.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 18 millions de dollars, ou 13 %, par suite surtout d'une hausse du bénéfice tiré des activités de financement et de gestion de liquidités reflétant un resserrement des écarts de taux et les fluctuations des taux d'intérêt, hausse qui a été atténuée par une augmentation des coûts liés à la réglementation.

Le bénéfice net du secteur **Marchés des capitaux** s'est établi à 635 millions de dollars, en hausse de 90 millions, ou 17 %, par rapport à un an plus tôt, hausse qui découle surtout des excellents résultats de notre division Marchés mondiaux, de la baisse des impôts et d'une hausse attribuable à l'écart de change. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des résultats du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement du fait surtout d'une diminution des activités des clients.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 52 millions de dollars, ou 9 %, en raison surtout de la hausse des revenus tirés de la négociation de titres à revenu fixe, de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la croissance des activités de montage de prêts et de titres de participation. Ces facteurs ont été atténués par la baisse des revenus tirés de la négociation de titres de participation, surtout au Canada, par la hausse de la rémunération variable du fait des résultats supérieurs et par l'augmentation des impôts.

Le bénéfice net du secteur **Services de soutien généraux** est de 29 millions de dollars et reflète en grande partie des activités de gestion d'actifs et de passifs. La perte nette de 9 millions de dollars pour le trimestre précédent est attribuable surtout à une augmentation de 50 millions de dollars (37 millions après impôt) de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts non encore désignés comme douteux, qui a été grandement compensée par les activités de gestion d'actifs et de passifs.

Capital – Au 31 juillet 2016, notre ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie, calculé en vertu de l'accord de Bâle III, s'établissait à 10,5 %, soit une hausse de 20 points de base par rapport au trimestre précédent qui reflète principalement le montant élevé des capitaux autogénérés, contrebalancé en partie par la baisse du taux d'actualisation utilisé pour déterminer nos obligations au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi, par les rachats d'actions et par l'accroissement de l'actif pondéré en fonction des risques. Au cours du trimestre, nous avons racheté pour 292 millions de dollars d'actions ordinaires dans le cadre de notre programme de rachat.

Qualité du crédit – Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 318 millions de dollars, en baisse de 142 millions, ou 31 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui reflète principalement la diminution de la dotation relative au secteur Marchés des capitaux, par suite surtout de la diminution des provisions établies pour le secteur du pétrole et du gaz. Le trimestre précédent faisait aussi état d'une hausse de 50 millions de dollars (37 millions après impôt) de la dotation à la provision relative aux prêts non encore désignés comme douteux. Le total du ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 0,24 %, en baisse de 12 points de base par rapport au trimestre précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisé au titre des prêts douteux a cédé 8 points de base par rapport au trimestre précédent.

Le total du montant brut des prêts douteux, soit 3 716 millions de dollars, n'a relativement pas varié par rapport au trimestre précédent, rendant compte d'une hausse des prêts douteux dans le secteur Marchés des capitaux, essentiellement pour le secteur du pétrole et du gaz, ce qui reflète la faiblesse du cours du pétrole. Ces facteurs ont été compensés par une baisse des prêts douteux des services bancaires des Antilles et une baisse des prêts dépréciés acquis liés à City National. Le total du ratio du montant brut des prêts douteux correspond à 0,70 %, en baisse de 1 point de base par rapport au trimestre précédent.

Mesures hors PCGR

Les résultats et les mesures excluant les éléments indiqués ci-après sont des mesures hors PCGR.

- Un profit de 287 millions de dollars (235 millions après impôt) pour le troisième trimestre de 2016 résultant de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva.
- Un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) pour le deuxième trimestre de 2015 découlant de la liquidation d'une filiale américaine ayant donné lieu à la reprise d'un écart de conversion comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres.
- Une somme de 48 millions de dollars (29 millions après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles et une autre de 20 millions (12 millions après impôt) au titre des frais d'intégration pour le troisième trimestre de 2016 relativement à notre acquisition de City National.

Compte tenu de la nature et de l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR qui ne sont pas définies, qui n'ont aucune définition normalisée en vertu des PCGR et qui pourraient ne pas être comparables à des informations semblables présentées par d'autres institutions financières. Nous sommes d'avis que le fait de ne pas tenir compte de ces éléments précisés dans nos résultats donne une mesure plus représentative des résultats d'exploitation courants, permet aux lecteurs de mieux comprendre notre performance et devrait accroître la comparabilité des différentes périodes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2016.

Bénéfice net, excluant les éléments précisés

	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2016			
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	Données présentées	Compagnie d'assurance générale RBC	Données ajustées	
Bénéfice net	2,895\$	235 \$	2,660 \$	
Bénéfice de base par action	1,88 \$	0,16\$	1,72 \$	
Bénéfice dilué par action	1,88 \$	0,16\$	1,72 \$	
Rendement des capitaux				
propres attribuables aux				
actionnaires ordinaires	18.0%		16.5%	

	Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2016		
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	Données présentées	Compagnie d'assurance générale RBC	Données a justées
Bénéfice net	7,915\$	235 \$	7,680 \$
Bénéfice de base par action	5,15\$	0,16\$	4,99\$
Bénéfice dilué par action	5,13\$	0,16\$	4,97 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux			
actionnaires ordinaires	16.5%		16.0%

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet						
Données présentées	Reprise d'un écart de conversion	Données a justées				
7,433 \$	108 \$					
5.00\$	0,07 \$	4,93 \$				
4,99\$	0,07 \$	4,92\$				
18.9%		18.6%				

Bénéfice net du secteur Assurances, excluant les éléments précisés Pour le trimestre clos le 31 juillet 2016 Pour la période de neuf mois close le 31 juillet Compagnie Compagnie Données Données d'assurance Données ajustées d'assurance Données a justées présentées présentées générale RBC générale RBC (en millions de dollars canadiens) Bénéfice net 364 \$ 235\$ 129\$ 672\$ 235\$ 437\$

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) aux États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, ainsi que les déclarations de notre président et chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, les risques liés à l'assurance, à la conformité à la réglementation, aux activités d'exploitation, aux stratégies, à la réputation, au contexte juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques systémiques et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel 2015 et à la rubrique Gestion du risque du présent rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2016; la faiblesse des cours du pétrole et du gaz; les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; l'exposition à des secteurs plus volatils comme les prêts en immobilier commercial et le financement avec endettement; la cybersécurité; la lutte contre le blanchiment d'argent; la conjoncture commerciale et économique au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements; le risque fiscal et la transparence; et le risque environnemental.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, sous la rubrique Perspectives et priorités de notre rapport annuel 2015, et sont mises à jour à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2016. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel aux actionnaires de 2015, ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2016.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives connexes, de l'information financière supplémentaire, ainsi que notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2016 en visitant notre site Web, à l'adresse roc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence sur les résultats trimestriels aura lieu le mercredi 24 août 2016, à 8 h 00 (HAE), et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le troisième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse www.rbc.com/investorrelations/ir_events_presentations.html, ou en composant le 416 340-2217 ou le 1 866 696-5910 et en entrant le code d'accès 9395465#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HAE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur le site Web de RBC peu après la conférence téléphonique. Il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 24 août 2016 à 17 h (HAE), et ce, jusqu'au 14 novembre 2016 en accédant à l'adresse rbc.com/investorrelations/quarterly-financial-statements.html ou en composant le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053 et en entrant le code d'accès 7557853#.

Renseignements aux médias

Claire Holland, directrice principale, Communications, claire.holland@rbc.com, 416 974-2239 ou 1 888 880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Renseignements aux investisseurs

Dave Mun, premier vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, dave.mun@rbc.com, 416 955-7803 Stephanie Phillips, directrice principale, Relations avec les investisseurs, stephanie.phillips@rbc.com, 416 955-7809 Asim Imran, directeur principal, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416 955-7804 Brendon Buckler, directeur associé, Relations avec les investisseurs, brendon.buckler@rbc.com, 416 955-7807

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est la plus importante banque au Canada, et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale, au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Nous comptons plus de 80 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 16 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 36 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com. RBC contribue à la prospérité des collectivités et appuie une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des commandites et le travail bénévole de ses employés. En 2015, RBC a versé plus de 121 millions de dollars à des initiatives communautaires partout dans le monde.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada et/ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.